

Violences légitimes, violences illégitimes

Alain Eraly – Université libre de Bruxelles & Académie Royale de Belgique

Introduction

On part souvent de l'idée toute faite que la violence est un fait objectif : qui pense et dit souffrir *souffre vraiment*. Et ce fait objectif renvoie à des causes extérieures : domination, brutalité, harcèlement, humiliation, emprise, invisibilité. Toute violence est causée par autrui – une personne, un groupe, une catégorie sociale, une institution, un système. Et lorsqu'on reconnaît aussi à la violence une dimension subjective – une violence pour l'un n'est pas nécessairement une violence pour l'autre -, on estime en quelque manière que cette violence subjective a quelque chose d'objectif : le ressenti qui s'exprime a quelque chose d'indubitable, il n'appartient à personne de le mettre en doute.

Pourtant, cette dimension subjective devient d'autant plus forte qu'on glisse de la violence proprement physique à la violence morale ou symbolique. Et la question : qu'est-ce qui vaut comme violence ? appelle des réponses de plus en plus complexes. Si notre époque montre des signes inquiétants d'une montée de la violence objective, elle est aussi celle de l'extension du champ de la violence subjective. Impossible de

Ce n'est pas seulement que la souffrance ait décuplé son champ, passant du deuil, de la maladie et de la douleur physique à l'infinité des formes de mal-être : frustration, charge mentale, stress, anxiété, fatigue, surmenage, ennui, invisibilité. C'est aussi qu'avec l'essor de la culture thérapeutique et des sciences humaines, la plainte est devenue légitime. Il est normal, il est même bénéfique et gratifiant de verbaliser sa souffrance, comme il est bénéfique et gratifiant d'en accueillir les témoignages avec empathie et compassion. Le stoïcisme n'est plus d'actualité : naguère indigne, l'expression du malheur personnel est aujourd'hui une preuve d'authenticité et de profondeur. Les bons couples sont ceux où chacun apporte à l'autre un soutien émotionnel dans les épreuves incessantes de l'existence. Et sur les sites de rencontre, suivre une thérapie est devenu un argument de séduction.

En dépassant la violence physique pour s'ouvrir à la diversité des violences symboliques, morales ou psychologiques, le champ de la victimité s'est étendu à l'infini. Les moindres contraintes deviennent des signes de maltraitance : une limitation de vitesse, la suppression d'emplacements de parking, l'accroissement du prix de l'essence, l'obligation de vaccination, la sanction d'un élève, l'évaluation négative d'un employé, la construction de logements sociaux dans un quartier, l'ouverture d'un centre d'accueil des réfugiés - tout est prétexte à vitupérer contre l'État, la politique et la gestion. En outre, les victimes sont hautement contagieuses :

un récit victimaire en appelle d'autres, les oppresseurs se vivent comme victimes de leurs victimes, les offenseurs des offensés, les parents de leurs enfants, les enseignants des élèves, les masculinistes des néoféministes, les antiwokes des wokes, les transphobes des antitransphobes, et pour finir chacun regarde sa misère comme un mal qu'on lui fait, se figure des grands coupables et s'enfoncé dans le ressentiment. S'installe un climat paranoïde qui finit par ruiner les conditions d'un débat raisonnable, les invectives remplacent les arguments et le désir de justice devient désir de vengeance.

D'une manière générale, il existe une violence illégitime, celle de l'Oppresseur, et une violence légitime, celle de la Victime qui s'appelle alors *légitime défense* – ou encore *résistance*. Le récit victimaire est ainsi chroniquement mobilisé pour légitimer à peu près toute violence, chacun répétant l'éternel argument selon lequel sa propre violence n'est jamais qu'une réaction à une violence antérieure qu'il a subie – celle des parents, de l'école, du quartier, etc.

Il existe des catégories sociales qui sont typiquement associées à la catégorie de l'Oppresseur. Ce sont en général les catégories dominantes – ou considérées comme telles – comme les hommes blancs, les patrons, les managers, les élites, les dirigeants, etc. Ce lien qu'on opère entre domination et violence est aujourd'hui posé comme une évidence. Toute asymétrie dans une relation est une inégalité, toute inégalité est le produit d'une domination, toute domination est statutaire, c'est-à-dire qu'elle institue des *positions* de force et de faiblesse, et toute hiérarchie de positions ouvre le champ à la violence : ainsi peut se résumer l'équation fallacieuse de notre temps.

La violence domestique à l'encontre des hommes

La question vaut la peine d'être posée : qu'arrive-t-il à ceux qui appartiennent à une catégorie reconnue comme dominante lorsqu'ils sont victimes de violence de la part de membres de catégories reconnues comme dominées. Il se fait que j'ai été le témoin direct de ce genre de violences et que j'ai eu la chance de superviser les travaux d'une chercheuse, Mathilde Page, qui avait décidé de faire sa thèse de doctorat sur ce sujet. Après avoir récolté un matériau empirique particulièrement riche, elle a malheureusement fini par renoncer à son projet, fatiguée d'être la cible, dans les congrès où elle allait présenter sa recherche, de voix féministes lui reprochant de trahir la cause. Elle avait beau répéter qu'elle ne contestait *en rien* l'évidence de la violence des hommes envers les femmes, qu'elle cherchait simplement à apporter un éclairage sur un sujet rarement traité, rien n'y faisait : la violence que peuvent exercer les femmes sur leurs compagnons était manifestement un sujet *illégitime*.

Avec son accord, j'ai donc choisi de revenir brièvement sur quelques-unes des conclusions de sa recherche, laquelle se fonde sur une vingtaine de témoignages approfondis (plusieurs heures d'entretien pour chaque répondant) récoltés par l'intermédiaire d'avocats et d'une association belge : SOS Papas.

Quelques précautions oratoires avant de présenter ces conclusions dans le but d'éviter tout malentendu et de faire l'économie d'une polémique inutile : la population pénitentiaire en France est composée à 96 % d'hommes. 99 % des viols sont perpétrés par des hommes, 97 % des agressions sexuelles, 86 % des homicides, 84 % des accidents mortels sur la route et 95 % des vols avec violence. Massivement, les hommes sont acculturés à la violence et dans une certaine mesure à la transgression en raison, *notamment*, de certaines valeurs, normes et représentations de la virilité qui continuent d'être transmises, parfois exaltées dans les médias et les réseaux sociaux. À l'heure où s'étale sous nos yeux le procès des viols de Mazan qui montre, après tant d'autres scandales, qu'il y a un véritable problème du masculin, il est hors de question de jeter le moindre doute sur cette évidence. Le mouvement #Me Too, la reconnaissance de la pédophilie au sein de l'Église ou encore la mise en lumière des abus de pouvoir endémiques dans les milieux culturels et artistiques sont autant d'exemples d'une libération de la parole, d'une extension du débat et d'un recul de l'impunité qui honorent les démocraties.

Il est néanmoins essentiel de reconnaître que les faits – et les rares statistiques disponibles – montrent qu'une fois qu'est assurée l'inhibition de la violence physique, lorsque la force physique, autrement dit, cesse d'être une ressource pour s'imposer dans la relation, et qu'on passe aux registres de la violence symbolique, verbale, morale, matérielle, alors la situation s'équilibre. Insultes, harcèlement moral, calomnies, déni de reconnaissance, mépris, hurlements, prise en otage des enfants, manipulations, chantages, emprise psychologique : tout cela n'est pas généré par essence. Dégenerer la violence morale et l'emprise psychologique – lorsqu'elles ne s'accompagnent pas d'une menace physique – semble devoir s'imposer intellectuellement. Et cela non certes dans l'objectif de défendre les hommes – telle n'est en rien ma motivation -, mais pour mieux comprendre les conditions d'émergence de la violence elle-même.

Pour autant, je ne suggère en rien qu'il existerait une violence typiquement féminine. Les processus que je vais décrire s'observent aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Je renvoie à cet égard au dernier ouvrage de Marie-France Hirigoyen, *Séparations avec enfants*¹, qui confirme largement la position ici défendue.

Le patriarcat : une explication très insuffisante

Le discours standard tend à référer l'ensemble des violences au sein des couples et des familles au patriarcat, autrement dit à un système traditionnel, que d'aucuns font remonter au néolithique, de domination *statutaire* qui institue des relations de prévalence, de hiérarchisation et de subordination entre le masculin et le féminin. La violence est ici plus ou moins confondue avec la supériorité statutaire et résulte

¹ Marie-France Hirigoyen, *Séparations avec enfants. Conflits, violences, manipulations*, Paris, La Découverte, 2024.

nécessairement d'une position statutaire qui confère en quelque manière un *droit* à l'oppression et à la violence. Même si le grand mouvement démocratique d'émancipation, d'égalité juridique et d'égal respect des trois derniers siècles a remis en cause très profondément le patriarcat dans nos sociétés occidentales, il n'est pas douteux que cette structure ait formaté en profondeur nos sociétés et qu'elle continue d'influencer les représentations du féminin et du masculin. La question qui se pose est de savoir si ce modèle reste pertinent pour analyser la violence symbolique au sein du couple et de la famille. Même en l'absence d'enquêtes empiriques dignes de ce nom, un simple regard autour de soi suffit à nous convaincre que la domination statutaire est très loin d'être la cause unique de la violence domestique.

En réalité, ces violences sont multiples. Violence financière (chantage à l'argent), violence juridique (par le recours à des avocats et l'usage de procédures juridiques), violence à travers les enfants, violence matérielle relative à la gestion de l'espace domestique, violence affective au nom d'un passé traumatique, violence normative (relatives aux normes du quotidien), violence verbale (mouvements d'humeur, reproches, cris, insultes, calomnies, etc.), pressions de l'entourage : toutes ces violences s'observent, et parfois se combinent, elles renvoient toutes au tissu complexe des dépendances et des contre-dépendances qui peuvent se former au sein d'un couple et d'une famille.

Et même certaines violences physiques, voire des féminicides, ne sont pas le fait d'individus masculins investis de leur supériorité statutaire et qui s'arrogeraient en quelque mesure un *droit* à la violence, mais au contraire le fait d'hommes désemparés, profondément dépendants, rongés par leurs propres addictions et faiblesses, et qui sont aux prises avec un profond sentiment de dévalorisation. Traduisons : une partie des violences physiques s'explique moins par le patriarcat que par la crise du patriarcat. Bien sûr, cela ne rend pas ces violences plus acceptables, ni le dépassement du patriarcat moins légitime !

La complexité des dépendances et contre-dépendances

La domination statutaire n'est donc qu'une dimension parmi bien d'autres dans le jeu infiniment complexe des dépendances et des contre-dépendances au sein d'un couple et d'une famille. Loin qu'elle provienne systématiquement d'une position de pouvoir statutaire, la violence est souvent une volonté de *reprendre le pouvoir, d'inverser la logique* de domination initiale. Dans la suite, je m'appuie sur l'enquête pour donner quelques exemples de « ressources » couramment mobilisées par des femmes pour faire basculer la relation à leur avantage et qui sont vécues comme violentes par leur compagnon. Les prénoms sont bien sûr inventés.

La grossesse

Gabriel noue une relation avec une collègue dans le cadre d'un projet d'architecture sur lequel ils travaillent. Assez rapidement, il sent que quelque chose ne va pas : elle a des crises et des emportements fréquents ; pour un rien, elle devient cassante et glacée, très violente dans l'expression verbale. Elle va jusqu'à lui dire qu'elle mérite mieux et le déclare incapable de « délivrer ce qu'elle attend d'un homme ». Le message qu'elle ne cesse de lui adresser, c'est *qu'il ne convient pas*, qu'il n'est pas à la hauteur. En même temps, elle se montre d'une jalousie féroce : pour peu qu'il salue une autre femme au bureau, elle lui fait la tête pendant des jours. Par ailleurs, elle dit qu'elle veut un enfant, Gabriel lui répond qu'il n'est pas prêt et s'y refuse explicitement.

Au bout de deux mois et demi, il interrompt la relation, excédé. Le lendemain de la rupture, elle lui annonce qu'elle est enceinte. Bien sûr, il refuse cette paternité qu'elle cherche à lui extorquer, elle le prend très mal, se remet à l'insulter. « Je me faisais traiter de trou du cul, de gars qui ne veut pas prendre ses responsabilités, je devais « man up » - c'est une expression en anglais, *maning up*, qui veut dire, prendre ses responsabilités, devenir un adulte, devenir un homme. J'ai dû l'entendre cent fois : tu n'es pas un homme, il y a un enfant qui va venir, tu dois être le père, tu dois assumer. »

Finalement, il se résigne par souci de l'enfant et, très malheureux, s'installe en couple avec elle. L'entretien a lieu dix mois après la naissance de l'enfant. Gabriel est très malheureux. Voici un extrait édifiant : « C'est vraiment très gênant d'en parler. Avoir des rapports sexuels sous prétexte que la mère et l'enfant doivent se sentir bien, quel cadre me permettrait d'en parler comme d'un viol ? Je suis un homme et je suis au lit en train de coucher avec une femme contre mon gré. Ah non, ce n'est pas un viol puisque je suis un homme ! Quelles références me permettent de me défendre ? Qu'est-ce qui me permet de définir la violence ? Je me mens à moi-même ! C'est toute une culture dont elle se sert pour m'imposer sa grossesse, elle a un bras de levier, un truc immense qui peut faire basculer une vie entière... »

Le corps, les traumas, la dépression

Le corps lui-même, dépositaire des traumas et des souffrances, est très fréquemment utilisé pour obtenir certains avantages ou faire pencher la balance en sa faveur. Voici un extrait d'entretien :

« Vous pensez sans doute qu'en me pliant à toutes ces prescriptions, j'obéissais à Charline. En réalité, j'avais seulement l'impression de la respecter : de respecter son corps où s'était déposé tant de malheur. Le passé était l'argument suprême qui permettait à Charline de clore la discussion : « Tu ne sais pas ce que j'ai vécu. » Et je l'ignorais en effet puisqu'elle se refusait à m'en parler : « J'ai trop souffert, je ne veux pas revenir là-dessus. » Si je gardais la même chemise trois jours de suite ou si je négligeais d'emballer les restes du repas dans un film en plastique avant de les mettre au réfrigérateur, elle me rappelait à l'ordre : « Tu sais bien que je ne supporte pas les

odeurs, j'ai passé mon enfance dans la puanteur. » Elle-même ne m'imposait rien, c'était son passé traumatique qui s'imposait à moi, c'était son corps, sa propre nature mystérieuse et irrémédiable. Un jour, j'avais ouvert une boîte de sardines, m'appêtant à manger son contenu dans la boîte même, elle prit un air dégoûté : « Mon père avait la manie de faire ça. » Bien sûr, je me suis empressé de sortir une assiette et d'y déposer mes sardines. Un autre jour, j'avais omis de passer sous la douche : « Ma mère restait des jours sans se laver, je garde encore son odeur dans le nez. » Il ne me restait plus qu'à gagner la salle de bains. La simple évocation péjorative de ses parents valait justification. Charline avait-elle vraiment vécu dans sa jeunesse ce dont elle disait garder une souffrance indicible ? Ou bien sa souffrance *actuelle* la poussait-elle à dramatiser son enfance ? Sans doute, il y avait des deux. Il m'a fallu des années pour séparer clairement le fait de souffrir et le fait d'*utiliser cette souffrance* pour asseoir son emprise sur les autres. Malheureusement, je n'ai jamais osé dire à Charline que son passé ne lui donnait aucun droit. »

En ces temps de critique de la réification, de la réduction de l'être à l'objet, de l'hétéronomie, il est remarquable d'observer à quel point les partenaires font usage de leur corps comme d'un paravent derrière lequel leur volonté peut s'avancer masquée. Les maux de tête, le stress, la fatigue, l'état nerveux, la tristesse, la douleur, la maladie : autant de ressources verbales qu'il est possible de mobiliser pour obtenir quelque chose d'autrui : ce n'est pas moi, c'est mon corps, ma souffrance, mon passé.

Le chantage au suicide

Dans un des cas, le mari est l'objet d'un chantage répété, et très spectaculaire, au suicide. Chaque fois qu'elle n'obtient pas ce qu'elle veut – refus de déménager, refus de rénover la maison, refus de partir en vacances -, la femme fait mine de vouloir se suicider, même en présence de leur jeune fils que ces scènes marquent profondément : tentative au couteau dans les toilettes, strangulation par la ceinture du peignoir, absorption de médicaments. Une forme d'esclavage émotionnel se met en place fondée sur l'arme ultime : son propre corps.

Les débordements émotionnels, les scènes publiques

La peur des débordements émotionnels, des crises de larmes, des explosions de fureur, des concerts de lamentations est un puissant facteur de soumission. Beaucoup d'hommes expliquent leur passivité ou leurs atermoiements par le souci d'éviter des débordements ou des conflits sans fin. Et en particulier en présence d'amis, de collègues, de membres de la famille où le risque de perdre la face est décuplé.

Deux extraits :

Gilles : « Tout sujet pouvait être un motif d'explosion, je ne savais que dire pour éviter... Car tout, vraiment tout, pouvait être motif d'explosion, c'était très aléatoire. C'était un peu la roulette russe. Vous arrivez le soir, on fait tourner un pistolet sur la

table, vous savez qu'il y a des balles dans le barillet et puis paf ça peut tirer à tout instant. Donc j'étais constamment sur la défensive. »

Paul : « Ce qu'il y a c'est que quand elle tire la tête et qu'on reçoit du monde, je... ben ce n'est pas parce qu'on s'est disputé juste avant qu'il faut être désagréable avec les gens qui sont là. Mais elle, elle tirait la tête, elle ne voulait plus les voir, ces gens, ne leur disait même pas bonjour. Alors qu'ils n'y pouvaient rien... »

La violence matérielle

Les espaces de travail, les objets, les souvenirs sont fréquemment utilisés comme autant de ressources pour imposer sa volonté et punir l'autre. Deux exemples :

Un couple s'est séparé. Un jour, ils se revoient au restaurant, elle lui présente pour signature une reconnaissance de dette de 20 000 euros : elle a listé la valeur de tous les cadeaux qu'elle lui a fait dans sa vie. L'autre refuse de signer, estimant que c'est absurde et qu'il pourrait aussi bien lui présenter une reconnaissance de dette pour tout ce qu'il a payé lui-même au fil de leurs dix ans de vie commune. Elle insiste, n'en démord pas. Il quitte le restaurant et monte dans sa voiture, elle grimpe dans la sienne et lui bouche la sortie du parking. Il parvient à s'échapper en roulant sur les plates-bandes, elle le poursuit, passe par la bande d'urgence, lui fait une queue de poisson dans un rond-point et finit par percuter sa voiture. Toute la circulation est bloquée. Il prend une photo, puis se dégage et s'en va, elle ne le lâche pas, le poursuit. Il finit par se rendre à la police.

Jean-Yves est médecin. Sa femme veut divorcer, finalement ils vont voir le juge de paix qui finit par statuer : « Madame restera à la maison avec les enfants. » Jean-Yves proteste : « Mais moi, j'ai mes consultations à la maison et je n'ai pas d'autre logement ! Vous me mettez dehors : où voulez-vous que j'aille ? – Cela, c'est votre problème. » Il fait ses bagages la mort dans l'âme et s'installe dans un petit appartement que possède sa mère. Le juge lui donne accès à son cabinet privé suivant les horaires précis de ses consultations. À partir de là commencent les gros problèmes : quand il vient travailler dans son cabinet, elle coupe le chauffage et l'alimentation d'eau du WC. Les patients doivent garder leur veste et lui est obligé de faire ses besoins dans un parc non loin.

Les normes du quotidien

Une autre manière encore d'imposer sa volonté à l'autre sans lui donner des ordres consiste à instituer des normes de conduite au nom de l'hygiène, de la santé, de l'esthétique du lieu, etc. Ainsi dans cet extrait :

« Insensiblement, Charline avait jeté sur ma vie une chape normative qui régissait nos moindres habitudes et jusqu'à la place des choses. Elle luttait obstinément contre mes mauvaises habitudes : du sucre dans le café, du sel sur la viande, du beurre sur les tartines. Et comme elle pouvait répéter la même chose dix fois, vingt fois sans se lasser, je finissais par céder pour avoir la paix. En l'espace de deux ou trois ans, je

perdis tout contrôle sur notre espace commun. J'étais libre de m'entourer de bibelots, de laisser traîner des livres et des documents, d'accrocher une photographie au mur, mais seulement dans mon bureau - qu'elle appelait *ma pièce*. Le reste de la maison se trouvait sous son contrôle. À tout moment, j'étais susceptible de commettre un impair : oublier ma veste sur le dossier d'une chaise, laisser traîner un journal, poser le sac à provisions sur la nappe, omettre de rabaisser le siège des toilettes, presser le tube de dentifrice au milieu ou éclabousser le miroir en me brossant les dents. Le plus souvent, elle suppléait à mes carences avec un soupir de résignation, mais il arrivait qu'elle se mette en colère : « Je me crève pour cette maison et toi tu t'en fiches, tu ne me respectes pas. » Au contraire, je sentais confusément qu'à force de la respecter, je finissais par ne plus me respecter moi-même, mais je ne pouvais ni n'osais mettre des mots là-dessus. »

Les enfants

Le bien-être des enfants, leur santé, leurs loisirs, leur avenir sont une source fondamentale d'emprise dans la relation. Un exemple :

« Dès sa naissance, Bénédicte, notre fille, devint la source d'une profusion de normes concernant les horaires, les déplacements, la nourriture, les jouets, le bain, le sommeil, les langes, les visites chez le pédiatre. Je ne me serais pas risqué à acheter un pot de compote, une poudre à lessiver ou un vêtement sans son approbation parce qu'elle seule savait ce qui était bien et ce qui était mal pour l'enfant. Elle savait à quel moment il fallait la changer, la nourrir ou la mettre au lit, quelle purée lui convenait, quelle rougeur appelait quelle pommade, quel toussotement était anormal. Je baignais dans une myriade de décrets. Si je donnais un biscuit à Bénédicte : « Elle a assez mangé. » Si j'allais la mettre au lit : « Elle peut encore rester un peu. » Si j'entrouvais la fenêtre : « La petite va prendre froid. » Et quand je rentrais du travail, pas question de toucher Bénédicte avant de m'être lavé les mains. Tout cela pour le bien-être de notre enfant chérie. »

Et dans les cas de divorce, il est très fréquent que les enfants soient instrumentalisés au bénéfice de l'un des parents. C'est ainsi que plusieurs femmes s'ingénient à ruiner l'image que les enfants ont de leur père.

Dans l'exemple du médecin qui tient ses consultations au domicile de son ex-femme : « Parce que mes enfants m'aimaient bien, ils voulaient me voir et donc, quand j'arrivais à la maison pour travailler, ils disaient : on veut voir papa. Alors, elle fermait les portes à double tour et ils n'avaient pas l'occasion de venir. Je me souviens d'une fois où elle était sortie, le petit dernier est sorti par une fenêtre et est rentré comme un patient pour me dire bonjour. Quand elle est revenue, il a pris une de ces punitions parce qu'il avait transgressé l'interdit : on ne parle pas à papa ! J'ai entendu plusieurs fois mes enfants pleurer et j'entendais qu'elle s'énervait : tu n'iras plus voir papa, il n'y a aucune raison d'aller voir papa ! »

Autre exemple. Manuel a littéralement été mis dehors par son épouse. Il est très étonné que ses enfants refusent de lui parler et ne répondent même pas au téléphone. Un jour, son fils décroche pour lui dire : « T'es qu'une pourriture, je t'ai aimé mais maintenant je te hais. » Plus tard, il apprend par un camarade d'école de son fils qu'à la maison, il est désormais interdit de l'appeler Papa, il faut dire Manuel. Son beau-père fait la garde à l'école, il a ameuté les enseignants et les autres parents : « Il ne faut surtout pas le laisser s'approcher. Il est capable de les enlever ! » Un jour, il téléphone à son fils cadet et dans le téléphone, il entend littéralement son beau-père lui dicter sa réponse : « Ma famille, c'est maman, papy et mamy. Toi tu n'es plus de la famille. » En voyage au Japon, il écrit des lettres à ses enfants. À son retour, il trouve dans sa boîte ses propres enveloppes qui contiennent des cendres. Des pédopsychiatres concluent qu'il s'agit clairement d'un syndrome d'aliénation parentale et recommandent une médiation familiale et un suivi psychologique de la mère et des enfants. Mais sa femme, Olga, s'y refuse absolument.

Deux ans plus tard, au tribunal, il croise enfin ses enfants : immense embarras. Et finalement, l'aîné lui dit sur un ton plein de rancœur : « Pourquoi tu ne voulais pas de nous ? Pourquoi tu voulais nous jeter dehors de la maison ? » Il comprend qu'Olga leur a bourré le crâne avec une histoire monstrueuse : il ne voulait plus les voir, il ne les a jamais désirés, il voulait les expulser de la maison, etc.

Le rôle des entourages

Il arrive que la femme ne soit pas seule dans le rapport de force qu'elle instaure à l'endroit de son compagnon : l'entourage, généralement l'entourage familial, est mobilisé.

Un vendredi soir, Gilbert revient du travail, il découvre que ses beaux-parents sont présents qui lui barrent l'entrée. Renonçant à entrer de force, Gilbert finit par appeler la police, imité aussitôt par sa femme qui crie que son mari est violent et agressif et qu'il veut les tuer. Finalement, cinq policiers arrivent qui demandent, très ennuyés, à Gilbert de s'éloigner quelques jours pour ne pas envenimer la situation. Il remplit deux valises, trouve refuge dans un hôtel de la ville et laisse passer le week-end. Il rappelle son épouse, demande une discussion raisonnable, elle s'y refuse. « C'est fini, tu ne reviens plus ! » Il découvre le lundi qu'elle a vidé leur compte joint sur lequel étaient déposées toutes les réserves pour la poursuite des travaux de la maison.

Il réclame ses affaires, elle lui dit qu'il n'a qu'à en acheter d'autres. Finalement, il parviendra à en récupérer quelques-unes, escorté par deux policiers. Tout cela sous l'œil scrutateur de ses beaux-parents.

À la suite d'un jugement au tribunal, il obtient le droit de récupérer l'ensemble de ses biens. Il fait appel à des déménageurs qui se voient refuser l'accès à la maison. Il accourt lui-même et se heurte à son beau-père qui lui barre le chemin et lui dit : « Si tu franchis le seuil de cette propriété je te casse la gueule ». Gilbert poursuit : « Alors là, j'étais très énervé, je me suis dit : qu'est-ce qui va se passer si j'y vais, si je franchis la

ligne, on va se battre, super, je vais fournir à mon épouse une super occasion d'appeler la police : « Au secours, il nous agresse, il agresse mon père, vous voyez c'est un homme violent ! » Et elle va se débrouiller pour me retirer la garde alternée des enfants en racontant au juge que je suis violent et qu'ils sont en danger. Donc j'ai reculé. »

Voici autant d'exemples parmi bien d'autres qui montrent la variété des sources de dépendance qui sont mobilisées dans les affrontements au sein du couple. Nous sommes très loin ici des raisonnements habituels qui rapportent la violence à la domination patriarcale. Au contraire, la violence prend des formes innombrables, tantôt insidieuses, tantôt explicites et brutales, au gré des dépendances et des contre-dépendances d'ordre amoureux, affectif, parental, moral, juridique, matériel.

Comment les hommes le vivent

Comment les hommes vivent-ils cette violence à leur égard. Ils ont en tout cas une conscience aiguë que leurs plaintes souffrent d'un déficit de légitimité lié à l'omniprésence de la représentation du patriarcat. Ils mettent d'ailleurs du temps, quelquefois des années, à admettre qu'ils sont victimes de violence tant cette représentation leur est pénible. Après quoi, il est fréquent qu'ils s'effondrent nerveusement. Plusieurs d'entre eux ont dû être hospitalisés, certains passent par une cure d'antidépresseurs, d'autres par un soutien thérapeutique.

Quatre exemples :

Gilles : « Les crises commençaient le soir, elles surgissaient pour un oui ou pour un non : une soudaine explosion de colère, de tristesse, de larmes, des paroles de suicide. J'écoutais sans rien dire parce que je savais que si j'intervenais, ça ne servait pas à grand-chose. Je n'allais pas alimenter une pompe qui allait me mettre dans une situation difficile, alors j'ai préféré le retrait. Ça m'a profondément affecté, il m'a fallu une thérapie pour tenir, une part de moi est détruite aujourd'hui. J'avais peur d'aller dormir : peur de la crise, peur des coups. Pendant des années, je me suis endormi vers deux heures, le temps que les crises passent, et me suis réveillé à six heures pour partir au travail. »

Gilbert s'effondre nerveusement, il passe un mois dans un service de psychiatrie où, dit-il, il est tombé « sur des gens sympas qui, pour la plupart, avaient les mêmes emmerdes que lui. » Il reçoit un coup de fil de ses enfants, morts d'inquiétude, et leur explique qu'il est en traitement. Là-dessus, sa femme qui l'a mis à la porte prend le téléphone et l'engueule en disant qu'il n'a pas le droit d'inquiéter les enfants et qu'elle voit bien son manège. Dans la foulée, il reçoit une lettre d'insultes et de menaces. Pendant tout son séjour et ses deux mois de convalescence à la maison, il ne recevra plus un seul coup de téléphone de ses enfants.

Philippe : « Comme je n'avais plus de libido, elle se vengeait en criant et en me donnant des coups de genou. - Vous n'aviez pas conscience que c'était de la violence à votre égard ? - Pas du tout ! Je n'en ai pris conscience que deux ans avant qu'on se sépare, j'en ai discuté avec mon avocate : « Mais monsieur, jusqu'à quand vous allez supporter cela ? C'est de la violence tout ça ! » Et là, clac, c'est devenu clair, enfin j'imaginai bien mais je n'avais pas encore vu ça de l'extérieur. »

Manuel : « C'est assez tabou, un homme victime, moi je n'avais pas le choix, j'ai dû aller à la police mais c'est vrai que je n'ai pas raconté tout ça à mes collègues, je... j'ai vraiment passé sous silence une grande partie des épreuves et de mon désarroi. »

Jean-Luc : « J'ai pratiqué beaucoup de yoga, je faisais chanter en moi un mantra je me réfugiais sur une espèce de petite île déserte où j'entendais une chanson, j'imaginai que ce qu'elle me criait dessus, ce qu'elle m'envoyait, ça passait comme des gouttes sur une toile cirée. À force, ça m'a affecté, j'ai négligé le poids de cette saloperie, il m'a fallu trois ans pour en sortir. Et je m'en veux beaucoup d'avoir entretenu cette relation folle pour mes enfants et pour moi. »

Dans tous ces cas, on remarque l'extrême difficulté des hommes à prendre conscience de la violence, y compris de leur violence propre, à mettre des limites, à protéger efficacement leurs enfants et à décider de la séparation. Gilles encore : « Je n'avais pas la force ni le discernement suffisant pour dire non, stop ! » Beaucoup de problèmes se jouent dans cette kyrielle de *non rentrés* et de *faux oui* qui tissent les relations pathologiques.

Conclusion

Il existe un décalage fondamental entre l'imaginaire social de la violence – les narrations et représentations typiques que nous ajoutons constamment à la réalité pratico-sociale pour lui donner sens – et l'expérience vécue de la violence dans les rapports humains tels qu'y sont confrontés les partenaires eux-mêmes, mais aussi les membres de leur entourage, les analystes, les psychothérapeutes, les travailleurs sociaux, les policiers, les juges, parfois les enseignants qui sont confrontés à la singularité des relations conflictuelles.

À l'autopsie, il est souvent difficile de savoir qui domine qui, qui opprime qui, qui est victime de qui. Bien souvent, l'agresseur est également victime et la victime est agresseur. Du reste, beaucoup de femmes aliénantes ont connu des traumatismes sexuels graves et un grand nombre d'hommes poursuivis pour violences conjugales ont eux-mêmes subi des maltraitances ou abus dans leur enfance. Les conflits de séparation sévères sont fondamentalement bilatéraux.

Quant à *l'emprise*, si souvent évoquée aujourd'hui, elle peut s'exercer dans un sens ou dans l'autre – encore une fois, il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. On doit d'ailleurs lui ajouter, dans les cas de séparation, *l'emprise sur les enfants* qui s'observe plus souvent dans le cas des mères dans la mesure où elles obtiennent plus souvent la garde principale des enfants (70 % des cas). En bref, conclut Hirigoyen, « l'aliénation parentale n'est pas genrée ».

Sans aucun doute, je le répète, le recours à la violence physique a partie liée avec le masculin ; il persiste une virilité toxique. Mais la violence endurée par de trop nombreuses femmes aujourd'hui s'analyse moins comme le signe d'une permanence du patriarcat que comme sa crise même. L'émancipation des femmes, explique Hirigoyen, a placé les hommes face à leur vulnérabilité. La psychologue souligne que beaucoup d'hommes continuent de rechercher la dépendance et qu'ils attendent de leur femme qu'elle soulage leurs tensions comme un enfant peut l'attendre de sa mère. Ils attendent de leur épouse une reconnaissance et une estime qu'ils n'obtiennent pas dans la société. Du reste, ils se vivent comme victimes et décrivent leur violence comme une agression de leur partenaire, cherchant à échapper à leur responsabilité alors qu'ils sont plongés dans des angoisses de séparation et d'abandon. Beaucoup présentent des troubles de la personnalité, montrent une grande fragilité émotionnelle, recourent aux pressions, menaces, intimidations, harcèlement, humiliations pour imposer une domination. On le comprend, l'éternelle référence au patriarcat et à l'homme dominant, assuré de sa position statutaire, ne rend nullement justice à la complexité des violences affectives et symboliques au sein des couples et des familles.